



Bureau National

Association des Retraités du Groupe CEA

Siège Social : ARCEA-Bureau National, 25 rue Leblanc – 75015, Paris

Adresse Postale : Bureau National ARCEA

CEA/FAR – (Bât.ZOE)

92265, Fontenay aux Roses Cedex

☎ : 01 46 54 72 12 -

E.mail: arcea-siege@cea.fr

Le 7 décembre 2020

Monsieur François JACQ

**Aministrateur Général du Commissariat
à l'Énergie Atomique
et aux Energies Alternatives**

Monsieur l'Administrateur Général du CEA,

Sur sollicitation de notre part, nous avons pu échanger le 1^{er} décembre 2020 avec MM Christophe POUSSARD et Antony WALLET de DRHRS, au sujet du régime de santé CEA pour les retraités.

Nous leur avons fait part de notre étonnement relatif à la très forte hausse envisagée de 22% de la contribution financière demandée aux retraités du CEA en 2021 pour « le régime de base » de leur complémentaire santé, après une augmentation de plus de 6% en 2020, alors que les augmentations effectives des dépenses de santé n'ont été que de 2,5% par an sur les dernières années.

Notre mutuelle commune a proposé une hausse de 2% de la cotisation pour 2021, mais votre Direction des Ressources Humaines a décidé avec les Organisations syndicales de reporter la totalité des augmentations sur les retraités : la part payée par les actifs (20,50 euros par mois) représente environ 20% de la couverture de la cotisation et n'a pas été augmentée depuis 5 ans, alors que la cotisation des retraités passerait de 83,50 à 102 euros par mois.

Et pourtant, cette année exceptionnelle du fait des mesures imposées par la crise sanitaire a permis de dégager des résultats largement excédentaires de notre régime de santé où la solidarité entre les actifs et les retraités participe largement à la cohérence du système.

L'ARCEA ne rejette pas l'idée suivant laquelle un rééquilibrage des financements du régime de frais de soins de santé est nécessaire, mais l'augmentation brutale envisagée serait comprise comme une atteinte majeure à la solidarité actifs-retraités du CEA.

Il nous semblerait dommageable que l'absence de discussion entre la Direction des Ressources Humaines et des Relations Sociales et les retraités, que l'ARCEA représente (6 élus sur 7 postes aux dernières élections « Mutuelle »), conduise à oublier les 15000 retraités du CEA et leurs ayants droits adhérents à la mutuelle. Se poseraient alors de nombreuses difficultés pour maintenir une couverture santé correcte aux anciens collaborateurs et l'image de l'organisme pourrait s'en trouver ternie.

Le sentiment de mise à l'écart des retraités par votre Direction des Ressources Humaines et des Relations Sociales est fortement ressenti par le Bureau National de l'ARCEA.

Comme vous le savez, l'ARCEA, c'est 4500 adhérents répartis dans 11 sections locales (Bretagne, DAM/IDF, Cadarache, Cesta, Grenoble, Le Ripault, FAR, Pierrelatte/Marcoule, Saclay, Valduc, Vaujours) avec des liens nombreux et féconds entre la Direction du CEA et le Bureau National d'une part, et entre les Sections et les Centres d'autre part. L'ARCEA adhère à l'Union Française des Retraités (90000 adhérents) et nos retraités CEA participent à des travaux au sein des instances officielles nationales et départementales. Les grandes lignes d'action des sections locales se situent dans les domaines de l'information, des loisirs et de l'action sociale. L'ARCEA c'est aussi des travaux de réflexion (Groupe Argumentaires sur les Energies Nucléaire et Alternatives) qui ont abouti à la rédaction de 61 fiches argumentaires liées essentiellement aux domaines de l'Energie présentées sous forme d'un recueil qui a été transmis à de nombreux députés, sénateurs, maires et journalistes. Ce recueil a été transmis à toutes les Directions du CEA. L'ARCEA, c'est également un acteur reconnu au sein de la SFEN et de l'association Sauvons Le Climat. Il accompagne en tant que de besoin des responsables de site et certains adhérents conservent un rôle d'expertise reconnu en interne et en externe de notre EPIC..

L'ARCEA est consciente des enjeux et des évolutions nécessaires de l'Etablissement Public mais les retraités ne peuvent pas accepter d'être les victimes des équilibres difficiles à trouver avec les tutelles et les OS sur les rémunérations des salariés.

Nous sommes à votre disposition pour une rencontre ou pour tous renseignements complémentaires que vous estimeriez nécessaires. Notre Association souhaite être associée aux réflexions relatives à la définition de la structure et du contenu du futur contrat santé que le CEA prévoit de mettre en place à compter de janvier 2022. Elle souhaite aussi être informée, au fil de l'eau, de l'avancement des négociations en cours entre la DRHRS et les organisations syndicales représentatives au CEA.

Je vous prie d'agréer, Monsieur l'Administrateur Général, l'expression de mes respectueuses salutations.

Jacques Penneroux

Président de l'ARCEA

Copies :

Madame l'Administrateur Général Adjoint
Monsieur le Chef de cabinet de l'Administrateur Général
Madame la Directrice des Ressources Humaines et des Relations Sociales

Monsieur le Directeur du Centre de Paris-Saclay
Monsieur le Directeur du centre de Cadarache
Monsieur le Directeur du Centre de Grenoble
Madame la Directrice du Centre de Marcoule
Monsieur le Directeur du Centre de Bruyères-le-Châtel
Monsieur le Directeur du Centre d'Etudes Scientifiques et Techniques d'Aquitaine
Madame la Directrice du Centre de Gramat
Monsieur le Directeur du Centre du Ripault
Monsieur le Directeur du Centre de Valduc